


GRILLE D'ÉVALUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

 <small>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	BEP HYGIENE PROPRETE EP2 – TECHNIQUES PROFESSIONNELLES S2 : Opérations d'entretien courant SESSION 20. .	<u>Commission d'évaluation :</u> Date : Noms et signatures : - Enseignant - Professionnel
Nom – Prénom de l'élève : Tâches évaluées :		

Compétences visées	Activités possibles	Indicateurs d'évaluation	TI	I	B	T B	NOTE
C.11 2 : identifier les personnes ressources	- Connaissance des acteurs de l'entreprise.	-Choix pertinent de la personne ressource -Traitement des demandes : pertinence et clarté des messages, identification exacte des interlocuteurs					/1
C.61 : communiquer avec les partenaires internes ou externes	-Communication professionnelle : Production et/ou transmission et/ou réception d'un message, (traitement d'un message). -Posture professionnelle	-Choix adapté du canal de communication -Utilisation d'un vocabulaire technique adapté -Qualité de l'écoute -Posture professionnelle adaptée à la situation -Aptitude à mettre en valeur l'image de marque de l'entreprise					/3
C.412 : gérer les déchets du site et les déchets issus de l'activité	-Prise en compte des déchets, tri, évacuation, stockage et traçabilité.	-Application des procédures et consignes. -Renseignement conforme d'un bordereau de suivi des déchets. -Respect des circuits d'évacuation en fonction de la nature des déchets. -Entreposage conforme.					/4
C.42 : mettre en œuvre des opérations d'entretien courant	-Dépoussiérage manuel du sol ou du mobilier, -Dépoussiérage mécanisé -Lavage manuel (sol, vitrerie, parois...) -Lavage mécanisé -Spray -Lustrage -Bionettoyage manuel -Bionettoyage mécanisé	-Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie concernant les opérateurs. -Prise en compte des contraintes économiques et environnementales -Respect des protocoles, des dosages, -Maîtrise des techniques -Prise en compte de la co-activité -Respect de la circulation des personnes, de la planification, du temps alloué -Renseignement des documents de traçabilité -Réaction efficace et adaptée à un aléa					/6
C.46 : réaliser les opérations de maintenance préventive et corrective	-Entretien et remise en état du matériel, des équipements et des accessoires. -Maintenance des matériels et accessoires -Remise en état du poste de travail	-Contrôle quantitatif et qualitatif du matériel -Respect de l'intégrité des matériels -Respect du rangement du matériel et du local de stockage -Exécution conforme de la maintenance courante -Matériel remis en état de bon fonctionnement					/6
Remarques :							/12
*justifier toute note inférieure à 10 ou supérieure à 16. LEGENDE : TI : très insuffisant – I : Insuffisant – B:satisfaisant, conforme aux indicateurs d'évaluation- TB: très satisfaisant.							/20